



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Séance du 19 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Date affichage : 23 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER - B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT – G. SALVI – C. LAMBOLEY – T. SCHLUMBERGER – M. STEVENOT – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : C. AMAROT-HOUSSARD a donné pouvoir à M.C. FAIVRE – D. RANOUX a donné pouvoir à Y. TESTON – V. TRARI-MEDJAOUI a donné pouvoir à B. PY – S. LAMBERT a donné pouvoir à T. SEGUIN – P.E. PHEULPIN a donné pouvoir à M. HEQUET

Absents : MM. Q. COUVREUR – O. HOUILLON

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2022/12/86

Approbation du PV du 24 octobre 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2022.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

